

Criminalité au Gabon

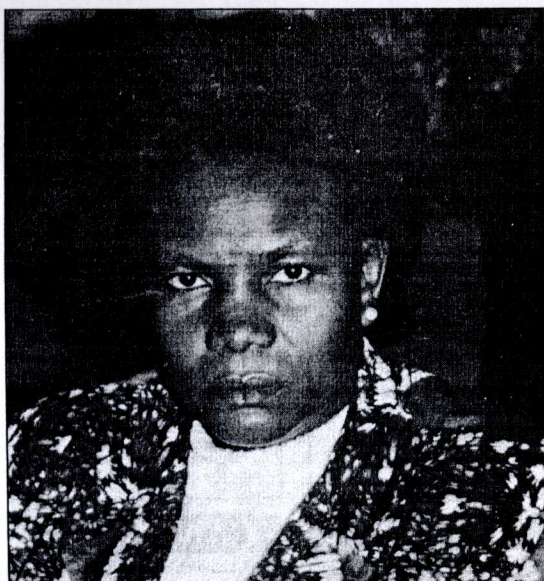
Une béninoise assassinée à Libreville

Au sein de la vague de Béninois évacués du Gabon le samedi dernier figure une dame dont la fille a été l'objet d'un assassinat crapuleux quelques jours avant le rapatriement avec certains de ses organes amputés. A sa descente d'avion à l'aéroport international de Cotonou, la dame s'est confiée à nous, les yeux mouillés de chaudes larmes.

Fortuné Sossa

Vêtue d'un ensemble local, la tête voilée par un foulard noir, dame Bernadette Mensah est descendue toute attristée de l'avion en provenance de Libreville ce samedi en compagnie d'autres compatriotes. Dame Bernadette originaire de Dogbo Honto dans le Couffo est triste non pas parce qu'elle a de la nostalgie pour la terre gabonaise ou plus précisément Ovindo Alinaki dans la zone portuaire où elle résidait à Libreville. Mais elle a les yeux larmoyants parce que sa fille a été sauvagement tuée quelques jours auparavant. Elle s'appelait Sophie Houngkè, âgée de 17 ans. Elle était vendeuse ambulante d'arachide grillée et cuite, raconte sa mère, dame Bernadette Mensah. D'habitude elle rentrait à 17h, pour suivre la mère. Mais le 31 juillet dernier, alors qu'elle partit comme à l'accoutumée, elle ne revint pas jusqu'à la tombée de la nuit. Inquiète, sa mère soutenue par la maisonnée, entame des recherches à sa suite. Mais rien n'y fit. Le lendemain, sans nouvelle de Sophie. Le jour suivant également. Alors dame Bernadette informe l'ambassade du Bénin près le Gabon, également à Libreville. Le 1er conseiller de l'ambassade lui demande de lui apporter la photo de la disparue pour qu'ils fassent des recherches de leur côté aussi. Dame Bernadette remet aussitôt la photo de Sophie au conseiller de l'ambassade comme convenu. Ensuite, elle informe les commissariats de police et gendarmeries de la ville.

Des communiqués radio en langues locales ont été diffusés. Mais tout cela sans suite favorable sauf que le jeudi 8 août dans la matinée, la gendarmerie d'Ovindo l'informe de la découverte du cadavre d'une jeune fille dans une brousse pas trop loin de la zone. Et c'est en se rendant sur les lieux de la découverte que dame Bernadette se rend compte de l'horreur. C'était le corps de sa fille. Elle a été cruellement achevée. Ses assassins l'ont étranglée avec son propre pagne. Ensuite, il lui



Mme Claire Houngan Ayémou, ministre de la protection sociale

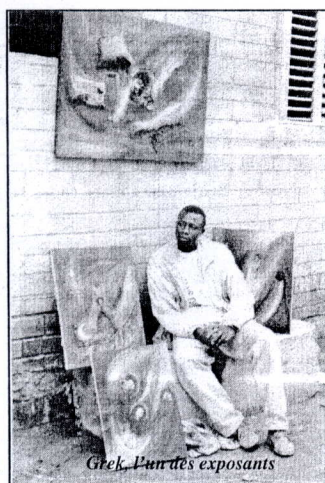
ont coupé la langue, lui ont rasé la tête à l'aide de tesson de bouteille, ont arraché ses yeux ainsi que son sexe. A la découverte du cadavre déjà en décomposition, dame Bernadette alerte le 1er conseiller de l'ambassade mais celui-ci ne se présenta pas sur les lieux jusqu'à l'enlèvement du corps vers 16h pour l'enterrement. Non seulement le 1er conseiller de l'ambassade n'a pas jugé utile d'al-

ler constater l'horreur mais pire, il n'a dépêché non plus personne de l'ambassade pour faire le constat. C'est dans cette attente des autorités de l'ambassade du Bénin près le Gabon que dame Bernadette a dû payer 300.000 Fcfa à la société de la voirie de la ville (Gabon sec) pour que ce qui reste du corps de sa fille Sophie puisse bénéficier d'une inhumation effective.

**Exposition «Hors des murs»
Quatorze plasticiens présentent leurs œuvres à la Médiathèque**

F.S.

Chiffons, fibres, peaux, cauris, sables colorés, perles, graines... harmonieusement entre-mêlés sur des toiles ornent l'esplanade de la médiathèque des diasporas depuis le samedi dernier. Ceci dans le cadre de la 3e édition de l'exposition dénommée «Hors des murs». Au total 14 artistes plasticiens dont 2 togolais prennent part à cette exposition prévue pour durer jusqu'au 22 août. Au nombre des exposants figurent Simon Soha (Siso) coordonnateur de l'événement, Grec, Laudamus, Félix Agbokou, Hodall Bé, Donklou, pour ne citer que ceux-là. Procédant à l'ouverture officielle de l'exposition en sa qualité de parrain, Séverin Akando a souhaité que «chaque édition contribue à faire connaître et faire aimer dans notre pays, les beaux-arts privés de véritable reconnaissance sociale, assurer un statut d'arts



Grek, l'un des exposants

pourvoyeurs de plus-values». Signalons que Séverin Akando est le président de la Fédération des associations d'artistes du Bénin et également le directeur de l'Ensemble artistique national.

Etats généraux de la presse béninoise

Les sous-comités installés

F.S.

Le président du comité préparatoire des états généraux de la presse béninoise a procédé le vendredi dernier à l'installation des sous-comités. C'était au carrefour des médias, siège permanent de l'Union des journalistes de la presse privée du Bénin (Ujpb). Ces sous-comités, a précisé Agapit Maforikan, auront à produire des documents qui serviront de base de réflexion pour les états généraux.

Il est à noter que les sous-comités sont au nombre de 8 composés chacun de 5 membres sauf 3 qui en comportent 6. Chaque sous-comité devra élire à sa tête un président et un rapporteur et exécuter le travail dans le consensus total, a averti le président du comité préparatoire.

Projet de convention collective

Vers la négociation avec les employeurs

F.S.

Les délégués du personnel de la presse privée ont tenu vendredi dernier leur forum mensuel au carrefour des médias à Cotonou. Au cours de la rencontre il a été question de la suite réservée à la convention collective après le séminaire de validation qui a eu lieu le mois passé. Faisant le point à l'assemblée, Annicet Carlos Oké, président du comité syndical, a souligné que le séminaire de validation a permis de procéder à un dernier toilettage du document. Ce qui reste à faire pour l'heure, a-t-il rapporté, est d'entrer en négociation avec les patrons de presse afin qu'ils adhèrent officiellement au contenu de la convention. Et ce ne sera qu'à partir de ce instant que la convention collective rentrera dans sa phase pratique.

Atelier national au Cncb

Les associations de consommateurs en concertation dès demain.

Christian Tchanou

Le renforcement des capacités des associations de consommateurs du Bénin». Tel est le thème de l'atelier qui reunit, dès demain, et ce, pendant deux jours, une dizaine d'associations de consommateurs au Centre national des chargeurs du Bénin (Cncb). Cet atelier vise trois grands objectifs: permettre aux participants de mieux connaître le mouvement consommateur béninois, apprécier la politique de l'Etat en matière de protection de consommateur et étudier la faisabilité d'un partenariat entre les médias et associations de consommateurs. Les trois communications qui seront présentées portent sur: «la protection du consommateur au Bénin, où en sommes-nous?», «Le consommateur face aux produits impropres de la consommation: rôle de Cébénor et de la Dana», et «Les associations de consommateurs et les médias: quel type de partenariat?». Cette rencontre qui sera organisée pour la première fois au Bénin a été possible grâce à la subvention accordée par l'Etat béninois aux associations de consommateurs. «ce qui veut dire que la protection du consommateur a un coût et pour pouvoir être efficace, il faut disposer de moyens adéquats» a confié Romain Houéhou, vice-président du collectif de l'association des consommateurs du Bénin et président du comité de gestion de l'aide accordée par l'Etat à ces associations. «J'invite toutes les bonnes volontés et tous ceux qui croient au renforcement du mouvement consommateur, en particulier l'Etat, afin que ce mouvement devienne plus fort et contribue efficacement au suivi des prix et de la qualité des biens et services vendus au Bénin pour une justice économique équilibrée et durable», a-t-il ajouté.

**Elections municipales
Des jeunes mouvanciers en pré-campagne dans le Mono**

Ignace Adigbli

La section départementale du mono du Mouvement des jeunes porte-parole du gouvernement sillonne les différentes sous-préfectures pour sensibiliser les populations sur l'action du gouvernement. Ils profitent de cette occasion pour parler de la liste unique pour les prochaines élections. Le week-end dernier, c'était le tour de la sous-préfecture d'Athiémé, après celui de Houéyogbé de recevoir leur visite. Monsieur Kodjo, président départemental du mouvement a entretenu les délégués des quartiers de ville et des villages sur l'action du gouvernement en faveur des populations d'Athiémé dans la maison des jeunes. Les responsables arrivés à cette séance ont exprimé leur mécontentement sur l'action du gouvernement sur la réalisation du projet de pont devant traverser le fleuve Mono. Ledit projet ne figure pas dans l'action du gouvernement.

A la fin de la séance, le bureau sous-préfectoral du mouvement a été mis sur pied. Il est présidé par Félix Bodjrènou.